Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20260423-D40_2026-DE

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Fresnais, dûment convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Éric POUSSIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Étaient présents : M. Éric POUSSIN, M. Albert PIEL, Mme Daisy DELOURME, M. Alain GUILLEMOT, Mme Angélique FOUGERAY, Mme Solange QUINIOU, Mme Marie-Dominique LETELLIER, M. Pierre CORNILLET, M. Jean-François CADIOU, M. Régis SIMON, Mme Emmanuelle MARTIG, Mme Marie LÉONARD, Mme Aude RENOUARD, M. François AGENAIS, Mme Kassandre GUÉPIN, Mme Justine TESSIER, M. Joan TOURNIER, M. Alban BELLIER et Mme Mélyssa DUFEIL PAUTREL.

Pouvoirs : M. Guillaume GUÉRAULT a donné pouvoir à Mme Angélique FOUGERAY ;
Mme Chantal BOISSIÈRE a donné pouvoir à Mme Marie-Dominique LETELLIER ;
M. Cyrille DELAPORTE a donné pouvoir à Mme Daisy DELOURME.

Étaient absents : M. Alexis LORET.

Secrétaire de séance : M. Albert PIEL en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désigné par le conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Convocation de la séance transmise le 16 avril 2026
Date d'affichage de la convocation : 16 avril 2026

Délibération n° 40-2026

Objet : Vie municipale – Modification des désignations des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS

Rapporteur : M. Éric POUSSIN, Maire

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses dispositions relatives à la composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 2 avril 2026 fixant le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS et procédant à leur désignation ;

Vu la démission de Mme Emmanuelle MARTIG, membre élu du conseil d'administration du CCAS, en date du 16 avril 2026 ;

Considérant qu'il n'existe plus de candidat non élu sur la liste présentée lors de la désignation initiale ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à son remplacement pour la durée du mandat restant à courir ;

Considérant que si une seule candidature est déposée pour chaque poste à pourvoir les

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20260423-D40_2026-DE

nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire ;

M. le Maire invite le conseil municipal à procéder au remplacement, à main levée, d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

Election représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS :

S'est portée candidate :
- Mme Mélyssa DUFEIL PAUTREL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, (POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **DESIGNE** comme représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS :

  - **Madame Mélyssa DUFEIL PAUTREL**

- **PRÉCISE** que l'intéressé(e) siègera pour la durée du mandat restant à courir ;

- **AUTORISE** M. le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

La Fresnais, le 23 avril 2026

Le Secrétaire de séance,
Albert PIEL

Le Maire,
Eric POUSSIN



